



N° 689-2016/APS/DJA/SSACA

Date du : 29/03/2016

Rapport de présentation

OBJET : portant modification de la délibération modifiée n° 14-2014/APS du 11 septembre 2014 portant création d'une commission spéciale relative à la conclusion du protocole général d'accord relatif aux gisements miniers de Prony et de Pernod

PJ : un projet de délibération

L'assemblée de province a créé le 11 septembre 2014 la commission spéciale chargée de préciser les faits, motifs et conditions inhérents à la conclusion et au retrait du protocole général d'accord relatif aux gisements miniers de Prony et de Pernod.

L'article 1 de la délibération portant création de cette commission, prévoit actuellement que sa mission prenne fin « *par le dépôt de son rapport et, au plus tard, le 31 mars 2016* ».

Afin toutefois de permettre à la commission spéciale de finaliser ses travaux et d'adopter sereinement son rapport, il est proposé par le présent projet de texte, de proroger d'un mois la mission de la commission, en fixant son terme au **30 avril 2016** au plus tard.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.